



LE MONDE

# JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 20, numéro 10

4<sup>s</sup>

*La Bâtonnière du  
Barreau de Montréal,  
Me Catherine Pilon,  
de FMC,  
poursuit  
le mandat  
international*

- Me Jean Charest choisit  
McCarthy Tétrault
- Me Jean H. Gagnon analyse la  
catastrophique décision judiciaire  
concernant Dunkin' Donuts au Québec



# EXPERTISE JURICOMPTABLE: L'IMPACT D'UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE

Présent dans plus de 40 villes en Amérique du Nord, en Asie, en Europe et au Royaume-Uni, NAVIGANT regroupe le plus grand nombre d'experts en JURICOMPTABILITÉ ET ENQUÊTES FINANCIÈRES au Québec.

**CE QUI NOUS DISTINGUE:**  
Nos compétences, notre grande expérience et notre indépendance.

Parmi nos services offerts au milieu juridique, notons les suivants:

- » Quantification du préjudice économique dans le cadre d'un litige ou d'une réclamation d'assurance
- » Enquêtes sur des soupçons et/ou allégations d'irrégularités, de fraude ou de corruption
- » Détermination d'une perte d'exploitation et évaluation d'entreprises
- » Ruptures de contrats et différends contractuels
- » Assistance lors de procès, témoignages et rapports d'experts

Nos associés et directeurs au Québec

Richard Forand CPA, CA, CA•EJC, MBA 514.227.6159	Alain Lajoie FCPA, FCA, CA•EJC, MBA 514.227.6163
André Lepage FCPA, FCA, CA•EJC, CFE 514.227.6164	Paul Levine FCPA, FCA, CA•EJC, EEE 514.227.6162
Jonathan Allard CPA, CA, CA•EJC, EEE, MBA 514.227.6162	Michel Hébert CPA, CA, CA•EJC 514.227.6171
Luc Marcil LL.L., CPA, CA, CA•EJC 514.227.6184	Guy St-Georges CPA, CA, CFE 418.263.4746
Suzanne Harting BAA 514.227.6180	Jacqueline Lemay CPA, CA, CA•EJC 514.227.6182
François Auclair CPA, CA, CFE 514.227.6183	Marie-Lise Gingras CPA, CA, MBA 514.227.6186

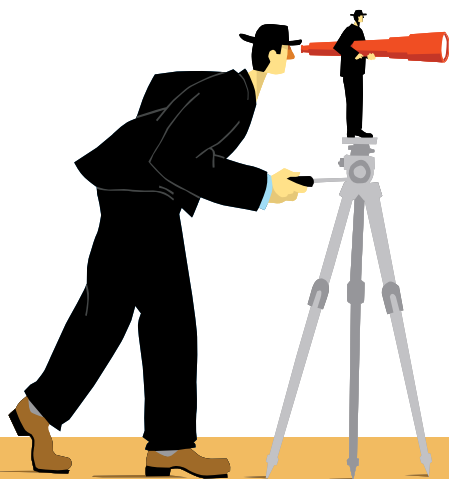
NAVIGANT

[www.navigant.com](http://www.navigant.com)

Montréal: 514.798.5874 | Québec: 418.780.5874

LITIGE & ENQUÊTES • FINANCE & ÉCONOMIE • CONSEILS FINANCIERS • CONSEILS EN GESTION

©2012 Navigant Consulting, Inc. Tous droits réservés.



# Me Catherine Pilon de FMC poursuit le mandat international

Par André Gagnon

*Le Monde Juridique consacre sa couverture à Me Catherine Pilon, bâtonnière du Barreau de Montréal, que l'auteur a eu le plaisir d'interviewer. Je vous la présente, en espérant que ces quelques lignes sauront faire ressortir tout le plaisir que m'a procuré cette rencontre.*

## **Me Pilon, auriez-vous cru, lors de votre admission au Barreau en 1993, il y a près de 20 ans, vous voir à la tête du Barreau de Montréal?**

Pas du tout. Pour être franche, je me suis dirigée en droit parce qu'on m'encourageait à envisager une profession libérale, mais je ne savais trop où ça allait me conduire. C'est en deuxième année d'université que j'ai su avoir fait le bon choix et que s'est véritablement révélé mon intérêt pour le droit.

## **Est-ce cet intérêt qui vous conduira en Europe?**

Oui. Voulant parfaire ma formation, j'ai obtenu un diplôme d'études approfondies en droit privé de l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), après quoi je me suis jointe à Byers Casgrain en 1997, qui est devenue Fraser Milner Casgrain (FMC), pour en devenir associée en 2006. J'y œuvre principalement en litige civil et commercial, incluant en responsabilité du fabricant et protection du consommateur, notamment dans le cadre de recours collectifs.

## **FMC occupe maintenant une place enviable sur la scène mondiale.**

Effectivement, FMC compte parmi les membres fondateurs de Dentons, un regroupement qui en fait le septième cabinet en importance au monde avec plus



*Me Catherine Pilon de FMC, Bâtonnière de Montréal*

de 2 500 professionnels répartis en Afrique, en Asie Pacifique, au Canada, en Europe, en Asie centrale, au Moyen-Orient, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Je suis particulièrement emballée par cette nouvelle association et toutes les opportunités qui en résulteront.

## **Comment FMC voyait-il votre accession au bâtonnat?**

Très bien, puisque FMC a fourni cinq bâtonniers au Barreau de Montréal, le premier en 1924. Tiens, je constate que le 5 me sied bien, puisque je suis également la 5e femme à occuper cette fonction au Barreau de Montréal! Dès mon arrivée chez FMC, le regretté Philippe



La Bâtonnière Catherine Pilon lors de la rentrée des tribunaux 2012.

Casgrain, qui avait été bâtonnier de Montréal en 1980-1981, m'encourageait à m'y impliquer. Pour ce passionné du droit, consacrer du temps à son ordre professionnel était un devoir. En 1997, je devenais membre du comité du concours « La justice a bonne mine », puis de plusieurs autres comités, pour être élue, 15 ans plus tard, bâtonnière.

### **Le temps consacré au Barreau ne peut l'être au cabinet ou à vos proches. Comment arrivez-vous à satisfaire tout le monde?**

C'est certain qu'il faut trouver l'équilibre et je remercie ma famille et FMC pour le soutien et la compréhension dont ils m'entourent. Il suffit de bien s'organiser, mais heureusement, ça ne dure qu'un an, car en plus de voir aux affaires de la section, je dois siéger sur plusieurs instances du Barreau du Québec, dont le comité de la gouvernance, particulièrement prenant, le Conseil général, le comité exécutif et le comité des finances, pour n'en nommer que quelques-uns. Toutefois, les sujets traités sont tellement captivants qu'on ne voit pas le temps passer.

### **À quatre mois de la fin de votre mandat, avez-vous pu réaliser tous vos projets?**

On voudrait toujours que ça aille plus vite, mais les choses vont bon train et je suis satisfaite de l'avancement des dossiers. J'ai poursuivi le travail amorcé par mes prédécesseurs au chapitre du rayonnement international. En plus de représenter la section au congrès de l'International Bar Association à Dublin, en Irlande du Sud, j'ai entretenu nos relations avec d'autres barreaux. J'ai d'ailleurs signé un protocole d'accord avec le

Barreau de Toulouse, qui vise à encourager les contacts et les échanges d'idées et à promouvoir les formations, pour approfondir les connaissances juridiques et les normes de nos juridictions respectives. Deux journées d'étude visant à développer des opportunités d'affaires, notamment dans le domaine de l'aéronautique, se tiendront les 18 et 19 avril prochain.

### **Vous souhaitez promouvoir la signification par courriel. Est-ce chose faite?**

Avec l'Avant-projet de Code de procédure civile, le législateur québécois ouvrait la porte à ce mode de signification. Les discussions avec les principaux intéressés se poursuivent pour mettre en place le protocole élaboré par le Barreau de Montréal en matière de signification électronique des procédures.

### **Vous accordez une grande importance au rôle que l'avocat peut jouer dans la société, n'est-ce pas?**

J'en ai même fait mon thème. Pour stimuler la confrérie, j'ai mis en lumière des avocats au parcours inspirant, dont Me Christiane Pelchat, récipiendaire de la Médaille pour son apport à édifier une société plus juste. C'est aussi dans cette optique que j'ai fait revivre la chronique Figure de maître, créée sous le bâtonnat de Me Lynne Kassie. Publiée dans l'infolettre, cette chronique présente des avocats dont l'implication dans la communauté rejaillit sur la profession. Une première chronique a été consacrée à Me Sylvie Grégoire, avocate dynamique et engagée. D'autres avocats feront sous peu l'objet de cette chronique et les suggestions sont les bienvenues.

### **Le Barreau de Montréal organise justement plusieurs activités destinées au public.**

Oui. Sa mission est de promouvoir la protection du public par des activités d'information, comme les conférences, les concours et le Salon VISEZ DROIT, mais aussi par une participation à l'administration de la justice, grâce aux 40 comités qui interviennent à tous les niveaux et qui comptent sur le travail de plus de 400 bénévoles. Il est important de développer le sentiment d'appartenance, car nous devons être fiers d'être avocats, d'appartenir au Barreau de Montréal. Ses 14 000 membres en font la plus grande section du Barreau du Québec et le deuxième barreau francophone au monde. À ceux qui hésitent à s'y impliquer, sachez que ceux qui le font veulent généralement revenir l'année suivante, ce qui est très révélateur de la satisfaction que procure la participation aux activités du Barreau.

# Seul devant la cour :

## Lancement du troisième fascicule

La Fondation du Barreau du Québec lance une troisième brochure destinée aux citoyens qui se représentent eux-mêmes en cour, cette fois pour les guider en matières criminelle et pénale.

**L**a Fondation du Barreau du Québec annonce la parution d'un document d'information générale destiné aux citoyens qui songent à se représenter eux-mêmes devant la cour, en matières criminelle ou pénale. Il s'agit du troisième numéro d'une série intitulée *Seul devant la cour*.

« Nous constatons que le phénomène des gens qui se présentent devant un tribunal sans avocat est en augmentation. Nous voulions fournir une série de guides pratiques pour aider les citoyens à comprendre le processus judiciaire dans lequel ils s'engagent et ainsi leur permettre de prendre des décisions plus éclairées », explique Claire Morency, avocate et directrice générale de la Fondation du Barreau.

La série de fascicules « Seul devant la cour » a été lancée en 2009 avec un premier numéro portant sur les

matières civiles. L'année suivante, la Fondation a publié une deuxième brochure en matière familiale. Avec cette troisième parution sur les procédures criminelles et pénales, la Fondation touche un secteur du droit qui peut avoir de lourdes conséquences sur la vie d'un individu.

« En matières criminelle et pénale, la liberté ou l'avenir de la personne accusée est presque toujours en péril », explique Me Morency. « La personne qui choisit de se représenter seule a avantage à connaître toutes les conséquences d'une telle décision ».

Les brochures de la série « Seul devant la cour » sont distribuées gratuitement dans les palais de justice du Québec. Le public peut aussi télécharger une version numérique du document à partir du site Web de la Fondation.

**Accuracy**

- Enquêtes, litiges, arbitrages
- Évaluation d'entreprise
- Support aux transactions
- Redressement d'entreprise
- Analyses économiques et financières

**Nomination**  
Guylaine Leclerc a le plaisir d'annoncer la nomination de deux nouveaux associés

**Manon Roy**  
CPA, CA, CA\*EJC

**François Filion**  
CPA, CA, CA\*EJC, EEE

**ACCURACY MONTRÉAL**  
Tour Telus  
514-333-0633

**ACCURACY QUÉBEC**  
Complexe Jules Dallaire  
418-781-2669  
www accuracy.com

Paris | Madrid | Amsterdam | Milan | Francfort | Bruxelles | Londres | Munich | Québec | Montréal | Rome | New Delhi

# Le Barreau du Québec tisse des liens avec deux barreaux d'Afrique de l'Ouest



De gauche à droite : Me Nicolas Plourde, bâtonnier du Québec, M. Michel Robitaille, Délégué général du Québec à Paris, Me Joachim Bile-Aka, bâtonnier de la Côte d'Ivoire. (Groupe CNW/BARREAU DU QUÉBEC)

**L**e Barreau du Québec est fier d'annoncer qu'il est jumelé avec les barreaux du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Le bâtonnier du Québec, Nicolas Plourde, a en effet signé aujourd'hui, alors qu'il se trouve à Paris, les protocoles d'entente avec ces deux barreaux d'Afrique de l'Ouest, en présence du Délégué général du Québec, M. Michel Robitaille. « Avec ces nouvelles alliances, nous poursuivons le volet de la mission internationale du Barreau du Québec », a déclaré pour l'occasion le bâtonnier Plourde, ajoutant que l'Ordre « souhaite contribuer à mettre en place des conditions favorables au développement des échanges commerciaux avec ces pays de la Francophonie. »

Également présent à la cérémonie, le directeur général, Me Claude Provencher, a pour sa part fait valoir qu'un tel jumelage facilitera, notamment, les échanges d'expertise juridique, le renforcement de l'état de droit et les transactions commerciales sécurisées. « Avec cette collaboration, le Barreau du Québec contribuera à assurer un cadre normatif qui aidera à favoriser la sécurité juridique des échanges commerciaux internationaux auxquels s'intéressent les communautés d'affaires du Québec et du Canada », a précisé Me Provencher.

En appuyant des organisations comme les barreaux du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, le Barreau du Québec participe au développement de nouveaux réseaux d'affaires et au rayonnement international du Québec

et des avocats québécois. Misant sur son expérience et sur l'approche canadienne, le Barreau du Québec collabore dans plusieurs pays du monde à la mise en place d'institutions fondées sur l'état de droit et contribue à l'instauration de gouvernances démocratiques. Fort de sa tradition bilingue (français et anglais) et bijuridique (droit civil et common law), le Barreau du Québec possède une vaste expertise et a participé à des projets de collaboration juridique, notamment en Hongrie, au Chili, en Serbie, au Vietnam, en Bolivie et au Mexique.

## SERVICES D'ARBITRAGE & MÉDIATION GREENBERG «SAMG» GREENBERG ARBITRATION & MEDIATION SERVICES «GAMS»



L'honorable Benjamin J Greenberg, c.r., Arbitre Agréé, ancien juge à la Cour Supérieure du Québec, ancien président du groupe de pratique de l'arbitrage au sein du cabinet Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L. en tant qu'avocat principal depuis le 1er mai 1999 jusqu'au 31 décembre 2012, est heureux d'annoncer la continuation de sa pratique comme arbitre et médiateur indépendant depuis le 1er janvier 2013 sous la raison sociale mentionnée ci-dessus.

1155, boulevard René-Lévesque ouest  
Bureau 3320, Montréal, QC H3B 3V2  
Téléphone : 514-397-3051  
Télécopieur : 514-397-3631  
Cellulaire : 514-378-7266  
Courriel : bgreenberg6@gmail.com

# Ivanhoé Cambridge nomme Claude Gendron au poste de vice-président exécutif, Affaires juridiques et chef du Contentieux



*Me Claude Gendron sera membre du comité de direction et d'investissement.*

**Ivanhoé Cambridge a annoncé aujourd'hui la nomination de M. Claude Gendron au poste de vice-président exécutif, Affaires juridiques et chef du Contentieux.**

Le programme d'investissement national et international en pleine croissance chez Ivanhoé Cambridge a rendu

nécessaire la création de ce poste qui permettra une exécution approfondie de transactions complexes.

M. Gendron aura la responsabilité de l'ensemble des affaires juridiques et s'occupera notamment des aspects relatifs aux acquisitions et ventes d'actifs, aux partenariats et autres investissements, au financement, aux fonds d'investissement et au développement immobilier. Mme Lorna Telfer, qui occupait entre autres, les fonctions de chef du Contentieux, sera nommée vice-présidente exécutive, Affaires juridiques et secrétaire. Mme Telfer sera notamment responsable des aspects juridiques relatifs à l'exploitation, de la gouvernance, de la conformité, de la responsabilité sociale de l'entreprise et du secrétariat corporatif.

Avocat-expert spécialisé en immobilier, M. Gendron était associé principal chez Fasken Martineau Dumoulin. Son expertise en droit immobilier a été soulignée à maintes reprises par ses pairs.

M. Gendron est intervenu dans bon nombre de transactions d'acquisition et de vente menées au centre-ville de Montréal, ainsi qu'au niveau national et international. M. Gendron a aussi participé activement à la vente ou à l'acquisition de plusieurs portefeuilles immobiliers industriels et commerciaux, et il a joué un rôle de premier plan dans le développement et le financement de nombreux projets d'immeubles de bureaux et d'infrastructure. Il a également pris part à plusieurs financements d'envergure, tant nationaux qu'internationaux. Dans ce contexte, il a eu l'occasion de travailler à maintes reprises sur des dossiers d'Ivanhoé Cambridge.

« Nous sommes particulièrement enchantés d'accueillir Claude pour diriger les Affaires juridiques d'Ivanhoé Cambridge, a fait savoir Daniel Fournier, président du conseil et chef de la direction d'Ivanhoé Cambridge. Son parcours impressionnant, ses aptitudes de leadership et son expertise immobilière seront des atouts pour l'entreprise, pour nos gens et pour nos partenaires. Je lui souhaite la plus cordiale bienvenue parmi nous. Il va apporter à notre équipe des Affaires juridiques une expertise considérable en matière de transactions internationales. Dans un contexte marqué par une croissance accélérée, le besoin d'appuyer les transactions d'investissement se fait pressant. Je suis persuadé que Lorna et Claude formeront une équipe de très haut calibre. »

M. Gendron sera membre du Comité de direction et du Comité d'investissement d'Ivanhoé Cambridge. Il entrera en fonction le 11 février 2013.

**Volume 20, numéro 10**

**LE MONDE JURIDIQUE**

642, rue Pierre-Tétrault  
 Montréal, (Québec)  
 H1L 4Y5  
 (514) 353-3549

Courriel : [agmonde@videotron.ca](mailto:agmonde@videotron.ca)  
 Internet : [www.avocat.qc.ca/lemondejuridique/](http://www.avocat.qc.ca/lemondejuridique/)  
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

**Rédacteur en chef**

*André Gagnon, B. A., LL. L.*

**Adjointe à la rédaction**

*Jeanne d'Arc Tissot*

**Saisie de textes**

*Louis-Benjamin Gagnon*

**Publicité**

642, rue Pierre-Tétrault  
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5  
 Tél.: (514) 353-3549

**Tirage et distribution**

*Zacharie Gagnon*

**Abonnement:**

*Mme Jeanne D'Arc Tissot*  
 Téléphone: (514) 353-3549

**Infographie**

*Image-innée*

**Photographie**

*Alain Michon*  
*Photos Pro-Multi+ inc.*

Le Monde Juridique est publié par  
 Le Monde Juridique Inc.

**Président et Éditeur:** *André Gagnon*

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.  
 L'abonnement est de 40 \$ par année.  
 (On peut aussi se la procurer à la librairie  
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans  
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).  
 COPYRIGHT 2013 - LE MONDE JURIDIQUE.  
 La reproduction totale ou partielle des articles est  
 formellement interdite sous peine de poursuite.

Me Catherine Pilon, bâtonnière du Barreau de Montréal <i>Par André Gagnon</i> .....	3
Seul devant la cour : Lancement du troisième fascicule .....	5
Le Barreau du Québec tisse des liens avec deux barreaux d'Afrique de l'Ouest.....	6
Ivanhoé Cambridge nomme Claude Gendron au poste de vice-président exécutif, Affaires juridiques et chef du Contentieux .....	7
Jean Charest choisit McCarthy Tétrault.....	9
Bonnes Tables de Montréal <i>Par Claire Vuitton</i> .....	11
IBA announces Michael J Reynolds as new President.....	14
Miller Thomson llp accentue sa présence au Québec par le biais d'une expansion stratégique.....	16
Blakes en tête du classement Bloomberg des cabinets canadiens .....	17
Jean-Sébastien Desroches, lauréat du prix Rising Star 2012.....	18
Pour ne pas devenir le prochain Dunkin' Donuts québécois <i>Par Me Jean H. Gagnon</i> .....	19
D'un cabinet à l'autre.....	21
Daniel Bouchard, nouvel associé directeur du bureau de Québec.....	22
Lavery annonce la nomination d'André Vautour au poste de président du conseil d'administration.....	23
Appel urgent pour aider Hank Skinner à financer ses tests ADN .....	24
CEI Lawyer Fights Sky-High Class Action Attorney Fee in Groundless Merger Challenge.....	27
A.G. Schneiderman announces over \$335 million in medicaid fraud recoveries for taxpayers in 2012.....	28
Out of 86,000 Illinois Lawyers, 9 Honored as "Rising Stars" by Thomson Reuters Publication.....	30

*SténoFac Inc.*

*Tous les services aux portes du palais...*

**Une équipe bilingue de 17 sténographes  
à la fine pointe de la technologie  
à l'ère du numérique**

*Notre équipe bilingue de sténographes expérimentées vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions  
au jour le jour, via Internet, en format condensé avec index de recherche ou en tout autre format que vous souhaitez.*

- Transcription à partir de CD, vidéo, répondeur
- Déposition par téléphone
- Prise de vidéo
- Vidéo conférences
- Salle d'interrogatoire

**TOUS LES SERVICES AUX PORTES DU PALAIS..... UN SEUL NUMÉRO (514) 288-1888**

**50 De Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5**

**Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : [stenofac@stenographe.com](mailto:stenofac@stenographe.com) • Internet : [www.stenographe.com](http://www.stenographe.com)**



# Jean Charest choisit McCarthy Tétrault

**L**e cabinet d'avocats McCarthy Tétrault a l'honneur d'annoncer que M. Jean Charest, premier ministre du Québec de 2003 à 2012 et ancien vice-premier ministre du Canada, s'est joint à son groupe du droit des affaires à titre d'associé. M. Charest, qui sera basé à Montréal, apporte une expertise inestimable aux clients du cabinet grâce à sa vaste expérience des affaires publiques et sa connaissance approfondie des questions commerciales, économiques et internationales.

« En 28 ans de vie politique, la diversité des initiatives qu'il a menées au Québec, au Canada et à l'étranger, l'envergure des projets qu'il a développés, la portée des ententes qu'il a négociées et conclues, ainsi que les nombreux dossiers particulièrement difficiles qu'il a eu à gérer, font de lui une ressource tout à fait



unique pour nos clients », a déclaré Marc-André Blanchard, président du conseil et chef



UNE ÉVALUATION D'ENTREPRISE QUI REPRÉSENTE UNE VALEUR SÛRE.

## Jusqu'où voulez-vous aller?

Avec sa grande expérience en évaluation d'entreprises, en quantification de dommages économiques et en juricomptabilité, MNP soutient la communauté juridique en lui offrant des opinions indépendantes sur la valeur d'entreprises et en lui fournissant des éléments probants, tel le montant de la perte de profits ou de valeur en matière de litige financier.

Communiquer avec Richard M. Wise, au 514.861.6523 ou à l'adresse richard.wise@mnp.ca.

Partout où mènent les affaires.



COMPTABILITÉ > CONSULTATION > FISCALITÉ

MNP.ca

de la direction de McCarthy Tétrault. « Nos clients apprécieront bénéficier non seulement de son expérience et de ses connaissances diversifiées, mais aussi de la détermination qui le caractérise, de sa capacité à développer une vision ambitieuse et de rassembler une équipe pour la réaliser. »

Leader passionné et fin négociateur, M. Charest jouera un rôle clé au sein du cabinet en fournissant des conseils stratégiques à nos clients canadiens et internationaux. Il participera en outre à nos initiatives de marché qui ont cours notamment aux États-Unis, en Europe, en Chine, en Inde, en Afrique et en Amérique latine.

« C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je me joins à l'équipe de McCarthy Tétrault qui a été le premier cabinet national et dont le passé est intimement lié au développement du Québec et du Canada », a déclaré M. Charest. « Mon association avec un cabinet d'avocats d'aussi grande réputation est l'occasion pour moi de contribuer au développement des entreprises et à l'essor économique du Québec et du Canada. »

M. Charest travaillera étroitement avec les clients et les associés de tous les bureaux du cabinet, à Montréal, Québec, Toronto, Calgary, Vancouver et Londres.

« Nous sommes honorés d'accueillir M. Charest alors qu'il entame un nouveau chapitre de sa carrière », a souligné Kim Thomassin, associée directrice régionale de McCarthy Tétrault pour le Québec. « Il avait l'embarras du choix. Le fait qu'il souhaitait travailler avec nous autant que nous souhaitions l'accueillir au sein de notre équipe, témoigne de la position de chef de file de notre cabinet

et de notre capacité d'attirer les talents pouvant offrir une perspective inestimable à nos clients et leur apporter une véritable valeur ajoutée. »

Fort d'une carrière de près de 30 ans dans le service public, Jean Charest est l'une des personnalités politiques les plus connues du Canada. M. Charest est élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1984, et, à l'âge de 28 ans, il devient le plus jeune membre du Conseil des ministres de l'histoire du Canada lorsque lui est confié le ministère d'État à la Jeunesse. Sur la scène fédérale, il est ministre d'État à la Condition physique et au Sport, ministre de l'Environnement, ministre de l'Industrie et vice-premier ministre du Canada. En 1998, il est appelé à assumer le leadership du Parti libéral du Québec. Il remporte trois mandats consécutifs lors des élections provinciales de 2003, 2007 et 2008, ce qu'aucun autre parti n'avait réussi à accomplir depuis 50 ans. Le Québec connaît, sous son leadership, une longue période de prospérité. De 2008 à 2012, la province enregistre une plus forte croissance économique que celle des États-Unis, de l'Europe, du Canada et de l'Ontario. Le principal héritage de Jean Charest est sans doute le Plan Nord, mais aussi la création du Conseil de la Fédération, des projets hydroélectriques et éoliens majeurs, et un important programme d'investissement en infrastructures. Il s'est par ailleurs distingué sur la scène internationale en étant l'initiateur d'une entente sans précédent sur la mobilité de la main-d'œuvre conclue entre la France et le Québec et jouant un rôle clé dans l'amorce des négociations d'un partenariat économique élargi entre l'Union européenne et le Canada. La conclusion de ce partenariat mettra le Canada au centre du plus grand espace commercial au monde.



**Sinclair**  
RESTAURANT

Lunch corporatif à prix fixe @ \$25  
Menu découverte à prix fixe @ \$40  
Menu dégustation @ \$60

Réservations 514.284.3332

Événements corporatifs disponible

125 St-Paul Ouest, Montréal, Québec, H2Y 1Z5 [www.restaurantsinclair.com](http://www.restaurantsinclair.com)

# Bonnes Tables de Montréal

## Toqué!

### Les artisans d'une gastronomie québécoise<sup>1</sup>

Par Claire Vuitton

**F**in octobre, un épais livre blanc de 500 pages, pesant près de 5 livres a fait la devanture de toutes les librairies du Québec : Toqué! Les artisans d'une gastronomie québécoise. Un titre qui révèle immédiatement la démarche très particulière qui anime depuis presque vingt ans, ses auteurs, le trio passionné à la tête du Toqué! : Normand Laprise, Christine Lamarche et Charles-Antoine Crête. Bien plus qu'un simple livre de cuisine, regroupant plusieurs des recettes qui ont fait le succès du restaurant, ce livre est un véritable manifeste sur une certaine façon d'envisager la gastronomie aujourd'hui, dans un monde qui se standardise et gaspille toujours plus. Une prise de conscience nécessaire pour pouvoir continuer à aller de l'avant.

La lecture de l'ouvrage est passionnante à bien des égards et met l'eau à la bouche au fil des pages. C'est une véritable ode à la nature que propose l'équipe du Toqué! rendant hommage aux nombreux artisans passionnés qui fournissent les cuisines du restaurant.

Après un intéressant portrait de la gastronomie québécoise, Normand Laprise expose sa propre vision de la gastronomie locale. Pour lui, l'objectif à atteindre est de faire une cuisine d'ici avec des produits locaux de qualité. Dans un pays où la traçabilité de ces derniers n'est



<sup>1</sup> *Toqué! Les artisans d'une gastronomie québécoise - Normand Laprise*  
Les éditions du passage - 2012 Prix : 69,95\$

<sup>2</sup> [www.restaurant-toque.com/fr/Livre.php](http://www.restaurant-toque.com/fr/Livre.php)

pas encore généralisée, il décide de travailler directement avec les producteurs et va à leur rencontre. Gourmand et désireux de faire partager ses découvertes, il encourage la production de certaines viandes comme le cerf et le pigeon et favorise l'accès à un grand nombre de poissons et de fruits de mer provenant du golfe du Saint Laurent. Il rencontre des cueilleurs et "coureurs des bois" modernes et apprend à faire connaître les richesses de leurs cueillettes. Bref, il devient le véritable ambassadeur d'une identité culinaire québécoise qu'il fait découvrir aux lecteurs, propose aux amateurs au Toqué! et promeut aussi à l'étranger. Au fil des pages, entre les recettes, ces artisans de la gastronomie locale sont tour à tour présentés. Véritables passionnés, ils oeuvrent avec une grande intelligence à l'élaboration d'une agriculture saine et raisonnée offrant la redécouverte ou parfois la découverte d'un patrimoine culinaire québécois riche en saveurs diverses et variées.

Ce livre donne aussi à voir le quotidien du Toqué! Chaque jour au gré des livraisons des cueillettes, des viandes et des poissons les menus se font et se défont, imposant une grande réactivité en cuisine. Pas de menus préparés des semaines à l'avance, pas de train-train quotidien, la routine n'existe pas ! Il faut chaque jour réinventer, innover et s'adapter aux produits frais livrés tous les matins. La cuisine se transforme en véritable laboratoire où l'on cherche à mettre en valeur des produits québécois pas toujours connus. Il arrive parfois que la brigade reste perplexe quant à la façon d'apprêter certaines des plantes qui leur sont proposées, mais au final après de nombreux essais le résultat est toujours à la hauteur des espérances.

Normand Laprise, Charles-Antoine Crête et Christine Larmarche détestent le gâchis et tentent de maximiser les produits en les utilisant dans leur intégralité. Ils poussent ainsi leur démarche jusqu'à expliquer comment apprêter les épiluchures, partant du principe simple que lorsqu'un produit est bon, rien ne devrait être jeté. Ainsi les épiluchures d'asperges, les queues de fraises et autres rogatons se retrouvent dans les recettes les mettant presque à égalité avec la partie plus noble du produit.

Au fil des recettes s'intercale une double page intitulée "Samuel Boit" rubrique qui oriente clairement sur les choix de bouteilles à faire pour assortir heureusement les plats proposés aux vins. Autant de précieux conseils qui permettent de toujours mieux comprendre les affinités qui existent entre les différents produits.

Mais Toqué! Les artisans d'une gastronomie québécoise s'est aussi un très beau livre, un livre d'art, presque. Il est impossible de passer sous silence la très belle qualité de l'ouvrage entièrement édité et imprimé au Québec. Il n'est donc pas étonnant que ce soit une maison réputée pour ses publications de livres d'art - les éditions du passage - qui se soit attelée à cette noble tâche. Les photographies au sens artistique très prononcé, sont réalisées par Dominique Malaterre. Elles confèrent au livre une forte note poétique décelable dans chacune des illustrations. Les plats présentés sont de véritables oeuvres d'art témoignant d'une grande simplicité et d'une grande spontanéité.

Ainsi au fil des pages l'esprit Toqué! se fait nôtre et cette joyeuse folie culinaire sans cesse réinventée nous séduit et nous entraîne dans un tourbillon de délices gastronomiques. Toqué esquisse un patrimoine culinaire québécois en pleine évolution où les produits d'ici méritent largement d'être célébrés et mis en valeur avec un savoir-faire maîtrisé, issu de l'assimilation des différentes traditions culinaires liées aux vagues d'immigrations successives. Plus qu'un livre de recettes Toqué! rappelle aussi que nous, les consommateurs, avons le pouvoir de faire changer les choses en modifiant nos habitudes et nos modes de consommation. Cette fine équipe nous montre le chemin. À nous de faire le choix de les suivre en commençant par lire ce fascinant ouvrage.

Notez que vous pouvez vous faire dédicacer ce livre par Normand Laprise en allant sur le site du restaurant Toqué!<sup>2</sup> À n'en pas douter une très belle idée de cadeau de Noël !



# L'Orchidée de Chine où la cuisine entretient le classicisme<sup>1</sup>

Par Claire Vuitton

**I**déalement situé sur la rue Peel, entre Sherbrooke et Maisonneuve, le restaurant L'Orchidée de Chine propose depuis 1984 une cuisine chinoise traditionnelle que ses nombreux habitués apprécient.

Sur trois niveaux, des tables sont agréablement espacées, nappées de blanc, dans un décor assez classique. Au niveau inférieur se trouve un bar tandis qu'une légère musique de fond anime les différents espaces.

La cuisine chinoise est très variée et complexe, à la mesure du pays. Un repas se doit d'harmoniser les goûts, de trouver un équilibre entre le chaud et le froid, les couleurs et les consistances tout en jouant avec les cinq saveurs : sucré, salé, acide, amer et pimenté.

Le menu du restaurant L'Orchidée de Chine comporte ainsi un très grand nombre de plats. Heureusement les serveurs attentionnés orientent les clients parfois perplexes face à un si grand choix.

Les mets sont, pour une grande partie, d'influence sichuanaise et pékinoise. Les traditionnelles soupes, les raviolis à la vapeur et les rouleaux de printemps sont à la carte. Les raviolis Won Ton à la sauce sésame sont parfumés et le canard "pot de colle" est intéressant.

Les poissons et les fruits de mer sont frais. Les crevettes à la sichuanaise sont servies avec une sauce rouge orangée pimentée, bonne. Les crevettes à la pékinoise sont au contraire légèrement panées, sucrées, salées et accompagnées de noix de cajou.

À la carte le poulet du Général Tao, des cuisses de grenouilles sautées aux épices du Sichuan, du boeuf de



Vues des salles à manger



style Mongolien et le boeuf à l'orange offrent un véritable voyage en Chine.

Du riz à la vapeur ou des nouilles cuisinées avec des légumes accompagnent les différents plats.

À l'Orchidée de Chine, la cuisine entretient le classicisme afin d'offrir à ses clients une certaine authenticité, qualité.

<sup>1</sup> L'Orchidée de Chine - 2017 rue Peel, Montréal - Tél.: (514)287-1878  
www.orchideedechine.ca  
Un service de voiturier est proposé.

# IBA announces Michael J Reynolds as new President

**T**he International Bar Association (IBA) today announced Michael J Reynolds, Partner at law firm Allen & Overy, as the new President of the IBA. His two-year tenure succeeds that of Mr Akira Kawamura of Anderson Mori & Tomotsune in Tokyo, Japan, who held the position from January 2011.

Based in the Brussels and Washington DC offices of Allen & Overy, Mr Reynolds said on taking the helm, 'I feel privileged to have been elected President of the International Bar Association and I look forward to building on the work and momentum of my predecessors.' He continued, 'During my presidency I shall be focusing particularly on the impact of climate change on all of us, but especially on the disadvantaged! Mr Reynolds is determined to bolster work being done in this field in the context of the new climate agreement to which the international community has



*Michael J Reynolds*

pledged commitment to the attainment of defined goals by 2015. He continued, 'We will also look at other ways of how the lives of the underprivileged are being destabilised, and will focus on ways to enhance or preserve their access to justice.'



**C**  
HÔTEL  
LE CRYSTAL

Communication • Conférence • Corporatif  
C<sup>3</sup> : Destination d'affaires où la qualité s'associe à la valeur

131 SUITES CORPORATIVES    AMERISPA    LA COUPOLE BRASSERIE DE LUXE    C<sup>3</sup>- ÉTAGE CONGRÈS ET AFFAIRES

WWW.HOTELLECRYSTAL.COM  
1.877.861.5550

Appelez-nous pour nos meilleurs tarifs individuels ou groupes  
1100 de la Montagne, Montréal, Québec, H3G 0A1

CHIC. URBAIN. *Très Montréal*

In addition, Mr Reynolds has stated that he will use his time in office to continue strengthening IBA engagement with legal professionals across the globe, in particular in the BRICS countries (Brazil, Russia, India, China, and South Africa); Mexico; Asia, with a specific focus on Vietnam, Indonesia and Myanmar; and in Africa, including the African French and Portuguese-speaking countries.

As cross-border transactions increase and more work is done through the IBA to enhance cross-border law and standards, Mr Reynolds said, 'Cross-border transformations have perhaps been seen at their most radical in new technologies and social media. An IBA task force will explore the impact and potential of these for justice and the practice of law.' He concludes, 'Our commercial emphasis thus works in harmony with our wider mission on the rule of law, without which commerce cannot function, or is diminished, and without which all individuals are dishonoured.'

Prior to becoming President, Mr Reynolds held a number of senior positions at the IBA including Vice-President, Secretary General, Chair of the Legal Practice Division and Chair of the Antitrust and Trade Law Committee. He is a Director and founding member of the IBA's Global Forum on Competition and is the European Union (EU) co-ordinator for the IBA.

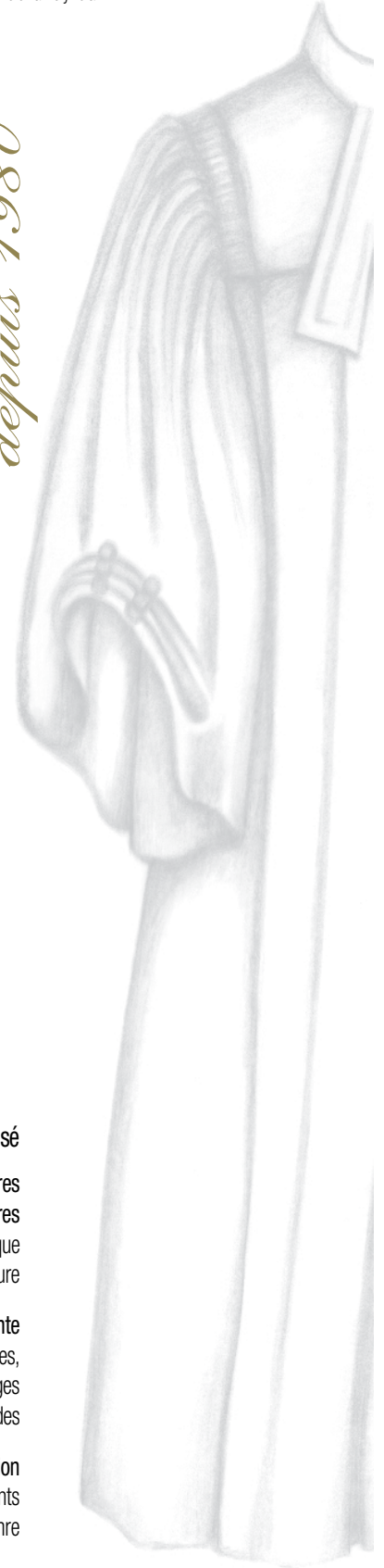
Mr Reynolds opened Allen & Overy's Brussels office in 1979, where he has since been based, and has more than 30 years' experience in European antitrust law with the firm. He has represented major European, United States, Japanese and other international clients in a number of important cases before the European Commission and European Court of Justice and has advised the Governments of Spain, Russia, Poland and Romania on the application of European Union law. He represented Sun Microsystems as complainant in the leading EU case against Microsoft.

In addition, Mr Reynolds is a Visiting Professor in European Law at the University of Durham and a member of the International Competition Network's Cartel and Merger Control working groups. He represents the IBA at ICN annual conferences as well as at the annual meetings of the Organisation for Economic Co-operation and Development.

Mr Reynolds' term as IBA President will conclude on 31 December 2014.

445, rue Saint-Vincent  
Montréal (Québec)  
H2Y 3A6  
Tél. 514.842.3901  
1.800.831.3901  
Télec. 514.842.7148  
www.delavoy.ca

*Confection*  
**DE LAVOY**  
*depuis 1980*



#### Service personnalisé

Toges et accessoires  
vestimentaires  
pour profession juridique  
et magistrature

Location et vente  
tuxedos et accessoires,  
toges, mortiers et épitoges  
pour collation des grades

Nettoyage et réparation  
de vêtements  
de tout genre

# Miller Thomson LLP accentue sa présence au Québec par le biais d'une expansion stratégique

L'initiative renforce les services légaux offerts aux entreprises québécoises sur les marchés intérieurs et internationaux

**L**e cabinet juridique national Miller Thomson LLP fait croître son bureau de Montréal alors que Michel La Roche, avocat réputé spécialisé en restructuration d'entreprises et en finance, se joint à l'équipe. Ses collègues, Michel d'Amours et Jean-François Gauvin, se joindront également au cabinet. Il s'agit d'une initiative stratégique considérant la demande persistante pour des services-conseils financiers et d'affaires sur le marché très concurrentiel du Québec.

« La croissance de notre bureau de Montréal permettra d'accroître et d'approfondir notre présence au Québec, ainsi que de réaffirmer notre statut à titre de firme véritablement nationale », a affirmé Gerald Courage, président de Miller Thomson. « Notre objectif est d'offrir le plus large réseau de connaissances et d'expertises locales spécialisées parmi les cabinets juridiques du pays. »

Michel La Roche et ses associés, Michel d'Amours et Jean-François Gauvin, possèdent plus de 35 années d'expérience, non seulement en restructuration d'entreprises et en insolvabilité, mais également en droit commercial et corporatif. Michel La Roche figure d'ailleurs dans le répertoire Best Lawyers in Canada 2013 comme étant l'un des avocats les plus réputés dans le domaine de l'insolvabilité.

« En nous associant à un cabinet juridique national, notre clientèle pourra tirer profit d'occasions d'affaires tant au Québec qu'ailleurs au Canada », a déclaré Michel La Roche. « Combinée aux experts et aux collaborateurs de Miller Thomson, notre équipe spécialisée pourra offrir une plus grande variété de services à son portefeuille grandissant de clients. »

« Nous sommes engagés sur le marché québécois depuis 60 ans », a déclaré Louis-Michel Tremblay, associé directeur du bureau de Montréal de Miller Thomson. « La croissance de ces champs de pratique clés vise à approfondir notre capacité à soutenir les intérêts des entreprises québécoises. Nous comptons sur cette expansion pour élargir notre clientèle et faire croître notre portefeuille actuel grâce à des services intégrés qui sauront répondre aux besoins du secteur des affaires québécois, que ce soit pour les entreprises en démarrage, l'introduction en bourse, les finances ou la restructuration. »

Fondé en 1952, le bureau de Montréal de Miller Thomson a été l'un des premiers cabinets juridiques de droit commercial canadien-français à offrir ses services à la communauté d'affaires montréalaise. Au fil des années, le bureau de Montréal a su développer un réseau de relations au Canada, aux États-Unis, au Mexique et à travers l'Europe, pour devenir un cabinet d'envergure nationale lors de la fusion avec Miller Thomson en 2005. L'équipe emménagera dans un nouvel espace de travail plus spacieux au centre-ville de Montréal.

En doublant sa taille au cours des cinq dernières années, Miller Thomson compte plus de 480 avocats répartis dans 11 bureaux au Canada, situés à Régina, Saskatoon, Toronto, Vancouver, Calgary, Edmonton, London, Kitchener-Waterloo, Guelph, Markham et Montréal. L'accord de partenariat avec FIDAL, le plus important cabinet d'avocats d'affaires en France, ainsi que la fusion avec Balfour Moss LLP, basé en Saskatchewan, sont au nombre des plus récentes initiatives qui ont contribué à la croissance du cabinet. Miller Thomson est le seul cabinet juridique d'envergure nationale ayant pignon sur rue à Régina et Saskatoon, des centres économiques en pleine croissance.



# Blakes en tête du classement Bloomberg des cabinets canadiens

**B**lake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l. (Blakes), cabinet d'avocats de premier plan en droit des affaires du Canada, a annoncé aujourd'hui que Bloomberg a reconnu le cabinet comme chef de file en services juridiques au Canada dans son classement portant sur les opérations de fusion et d'acquisition menées en 2012. Blakes est le seul cabinet d'avocats canadien à figurer dans le top 20 du classement mondial pour ce qui est de la valeur et du nombre d'opérations annoncées.

Dans son dernier classement F&A, Bloomberg place Blakes en tête de quantité de catégories, dont les suivantes :

## Au Canada

- Premier cabinet pour la valeur des opérations annoncées au Canada
- Premier cabinet pour le nombre d'opérations annoncées au Canada

## Aux États-Unis

- Premier cabinet du Canada pour la valeur des opérations annoncées aux États-Unis

## À l'échelle internationale

- Premier cabinet du Canada pour la valeur des opérations annoncées à l'échelle internationale
- Premier cabinet du Canada pour le nombre d'opérations annoncées à l'échelle internationale
- Premier cabinet du Canada pour la valeur des opérations annoncées à l'échelle internationale, à titre de conseiller juridique des acteurs principaux
- Premier cabinet du Canada pour le nombre d'opérations annoncées à l'échelle internationale, à titre de conseiller juridique des acteurs principaux

Outre sa position de premier cabinet d'avocats du Canada

pour la valeur des opérations annoncées à l'échelle internationale à titre de conseiller juridique des acteurs principaux, Blakes compte parmi le top 10 mondial de cette même catégorie.

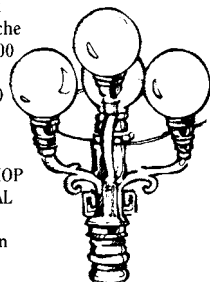
« Les F&A sont une de nos activités principales et nous sommes donc satisfaits de notre position dans le classement. », a commenté Brock Gibson, président du conseil du cabinet. « Nous nous concentrons sur l'expertise, un leadership éclairé et notre rôle de conseil de confiance auprès de nos clients. Ce sont eux qui, une fois de plus, nous ont confié leurs mandats de fusions et acquisitions au cours de la dernière année. »

## Le Mas des OLIVIERS

Ouvert  
le dimanche  
de 18 h 00  
à  
22 h 30

1216 BISHOP  
MONTREAL

Réservation  
861-6733



# Jean-Sébastien Desroches, lauréat du prix Rising Star 2012

**L**avery est heureux d'annoncer que Me Jean-Sébastien Desroches, associé du cabinet en droit des affaires, a reçu le prix Rising Star, décerné par le magazine juridique Lexpert, à l'occasion d'un gala qui a eu lieu à Toronto le 3 décembre 2012. Ce concours pancanadien rend hommage aux avocats de moins de 40 ans qui sont considérés comme des étoiles montantes de la profession juridique au Canada. Les lauréats sont choisis en fonction de critères rigoureux et bien circonscrits : accomplissements professionnels, leadership, contribution à la rentabilité du cabinet, sens aiguisé des affaires, vision, formation et distinctions, et travail d'équipe.

La pratique de Jean-Sébastien Desroches est axée sur les transactions commerciales de fusions, d'acquisitions et de réorganisations d'entreprises pour le compte de sociétés publiques et privées. Il représente des clients canadiens, américains et européens dans le cadre de transactions d'envergure où ses capacités de leader et son expertise lui permettent de se distinguer auprès de sociétés qui évoluent notamment dans les domaines financier, pharmaceutique, manufacturier et technologique.

Ayant une connaissance approfondie des secteurs d'industrie dans lesquels ses clients sont actifs, Jean-Sébastien représente des entrepreneurs dans la mise sur pied et l'élaboration de projets commerciaux ainsi que de coentreprises, y compris dans les domaines des transports et des infrastructures, de l'aéronautique et de l'énergie. Il conseille également ses clients en



matière de financement par capital de risque, d'investissement, de prise de participations et de transfert d'entreprises.

« Jean-Sébastien Desroches possède d'incomparables qualités professionnelles et humaines qui font de lui un juriste apprécié par ses clients et ses collègues. Ce sont ces mêmes qualités que Lexpert a reconnu en lui décernant le prix Rising Star. Dans le cadre de sa pratique en droit des affaires, Jean-Sébastien allie notamment polyvalence et spécialisation, dimensions techniques et humaines des transactions, argumentaire pointu et absence de confrontation, recherche du succès de la transaction et sens du compromis et du consensus. Jean-Sébastien est un modèle d'équilibre au sein d'une profession exigeante et un grand atout pour Lavery », souligne Élise Poisson, associée directeur du cabinet.

# Pour ne pas devenir le prochain Dunkin' Donuts québécois

Par Me Jean H. Gagnon



Me Jean H. Gagnon

**L**e 21 juin dernier, la Cour supérieure du Québec condamnait Dunkin' Brands Canada Ltd., le franchiseur du réseau Dunkin' Donuts au Québec, à payer une somme de 16,4 millions de dollars à 21 de ses ex-franchisés.

Ce jugement, évidemment porté en appel, constitue l'un des derniers soubresauts de la déconfiture au Québec de ce grand réseau de franchises qui, avec ses 210 établissements franchisés en 1998, dominait largement jusqu'alors le marché québécois dans son secteur d'activités.

Dans les dix années suivantes, environ 200 de ces 210 établissements ont fermé leurs portes. Il n'en reste aujourd'hui qu'une poignée.

Que pouvons-nous retenir de cette chute dramatique pour ce franchiseur et, encore plus, pour ses ex-franchisés et ses employés?

Trois leçons majeures se dégagent de cette catastrophe :

## **Comprendre et devancer son marché : la première loi du succès de tout réseau :**

Le facteur le plus important du succès, ou de l'échec, d'un réseau de franchises n'est pas le franchiseur, ni les franchisés, mais le client et le marché dans lequel opère le réseau.

En 2013, il ne suffit plus de répondre correctement

aux besoins et aux attentes de ses clients; il faut les devancer et les surpasser.

Il faut offrir à ses clients une expérience qui leur donne le goût de revenir encore et encore, et de ne pas se laisser tenter par les offres de la concurrence. Encore plus, l'on veut que nos clients deviennent nos ambassadeurs auprès de leurs amis et de leurs contacts.

Un franchiseur possède à cet égard un avantage important sur une entreprise n'ayant que des succursales corporatives : son réseau de franchisés dont chacun constitue une antenne dans son marché local.

Encore faut-il que le franchiseur sache comment se brancher, et se synchroniser, à ce réseau d'antennes, comment en tirer, en temps réel, un signal clair, et comment bien l'interpréter et l'utiliser aux fins des décisions à prendre dans la gestion et la croissance de son réseau.

## **Avoir une équipe forte, stable et unie :**

Une chaîne n'est aussi forte que son maillon le plus faible.

La force d'un réseau de franchises repose sur les compétences et les habiletés de ses dirigeants et de ses franchisés.

Comme dans un club de hockey, les franchisés sont les joueurs qui évoluent quotidiennement auprès de la clientèle. L'on veut donc les meilleurs et les plus performants.

Les dirigeants du franchiseur en constituent l'équipe d'entraîneurs. L'on ne peut s'attendre à

## Lancement du Livre blanc municipal Langlois Kronström Desjardins mandaté par l'UMQ pour rédiger la Charte des municipalités

**À** l'occasion du lancement du Livre blanc municipal organisé aujourd'hui à Montréal, le cabinet d'avocats Langlois Kronström Desjardins est heureux d'annoncer qu'il a été mandaté par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour rédiger la Charte des municipalités. La Charte des municipalités est une des deux priorités du Livre blanc municipal, la deuxième étant un corollaire essentiel de l'adoption de la Charte, soit la réforme de la fiscalité municipale.

Cette charte compte 20 articles seulement. Elle a pour objet de reconnaître la municipalité comme une instance politique autonome et de lui conférer les compétences, les pouvoirs, les ressources et l'autonomie nécessaires afin de répondre, au plan local, aux besoins divers et évolutifs de sa population. En d'autres mots, la Charte établit un nouveau partenariat entre les municipalités et le gouvernement du Québec pour la gestion des affaires locales.

La Charte aborde des thèmes majeurs comme les principes de gouvernance municipale, les relations Québec-Municipalités, et la révision des lois municipales. Elle est appuyée d'un argumentaire et de notes explicatives élaborés par l'équipe de droit municipal LKD, à la suite des travaux de l'UMQ entourant la préparation du Livre blanc municipal.

### Avant-propos

L'UMQ a également demandé à Jean-Paul L'Allier, conseiller stratégique en développement au cabinet Langlois Kronström Desjardins, de signer l'avant-propos du Livre blanc. Témoin et acteur important de la vie politique provinciale et municipale depuis plus de 40 ans, Me L'Allier brosse un tableau très éloquent pour le lecteur du Livre blanc municipal, le qualifiant de projet de réforme le mieux fait et le plus pertinent élaboré par le monde municipal. Il invite le gouvernement du Québec à agir sans délai, à en faire « SON » Livre blanc et à mettre en place, pour le bénéfice des Québécoises et des Québécois, ce nouveau partenariat pour la gestion des affaires locales.

des performances extraordinaires de nos joueurs s'ils ne sont pas entraînés, guidés et dirigés par des entraîneurs de haut calibre qui savent bien leur communiquer leur savoir-faire, leurs valeurs et leurs stratégies.

Un manque de vigilance dans la sélection, la formation et le suivi autant des dirigeants d'un franchiseur que de ses franchisés peut affaiblir inexorablement un réseau de franchises.

### Avoir une stratégie claire et bien communiquée au sein du réseau :

L'une des choses que l'on remarque à la lecture du jugement rendu dans l'affaire Dunkin' Donuts est le nombre de stratégies que ce franchiseur a mises de l'avant pour tenter de freiner la chute de son réseau au Québec et, ce qui est encore plus important, le manque de clarté de ces stratégies pour les franchisés qui avaient grand peine à les comprendre et, d'autant, à les suivre.

Dans un réseau de franchises, pour que tous les joueurs travaillent ensemble et tirent tous dans la même direction, il faut que les stratégies du franchiseur soient claires, bien communiquées aux franchisés et, dans une large mesure, comprises et acceptées par ceux-ci.

Comme le dit un dicton connu en gestion d'entreprise : une stratégie moyenne exécutée de façon brillante est de beaucoup préférable à une stratégie brillante mais mal exécutée.

Il est très difficile, et encore plus dans un réseau comptant beaucoup de franchisés, d'obtenir une parfaite exécution d'une stratégie qui n'est pas claire et bien comprise de tous.

À près de 30 millions\$ (avec les intérêts et les frais judiciaires et d'experts), la leçon Dunkin' Donuts Québec est terriblement dispendieuse.

Sachons donc profiter pleinement des enseignements qu'elle nous offre pour éviter la répétition d'un tel désastre.

Jean H. Gagnon est un avocat spécialisé en franchisage depuis de très nombreuses années. Il est aussi un auteur prolifique qui a déjà publié 19 livres. Il oeuvre présentement à son 20e qui livre portera sur la négociation.

## D'un cabinet à l'autre

### L'avocat Fabien Lanteri-Massa se joint à Blakes



M. Lanteri-Massa se spécialise en financement bancaire et financement de projets. Membre des Barreaux du Québec, d'Angleterre et du Pays de Galle et de Paris, il possède déjà une vaste expérience internationale, ayant agi pour le compte des promoteurs et de divers bailleurs de fonds.

### Céline Poitras se joint au groupe Technologies de l'information du bureau de Blakes à Montréal



Mme Poitras a été assermentée le 11 décembre dernier comme membre du Barreau du Québec. Elle a obtenu un B.C.L. et un LL. B. de l'Université McGill en 2012 et est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Durant ses études en droit, Mme Poitras a fait du bénévolat à la Clinique d'information juridique à McGill et auprès d'un organisme sans but lucratif qui fournit au public de l'information juridique de qualité dans un langage accessible.

### Les avocats François Dupuis et Ryan Hillier se joignent au cabinet Blakes à Montréal



François Dupuis, avocat en services financiers, exerce depuis 2005 dans le domaine du financement par emprunt et du droit transactionnel, incluant les valeurs mobilières. Il a fait sa marque en agissant avec succès tant pour le compte d'emprunteurs que de prêteurs dans le cadre d'opérations de financement. Il a œuvré tant en cabinet privé qu'en entreprise et a participé à plusieurs transactions et acquisitions. François possède une excellente connaissance du droit bancaire. Il rejoint l'équipe des services financiers de Blakes.



Ryan Hillier est membre du Barreau du Québec depuis 2007 et a rapidement acquis une solide réputation d'avocat plaideur. Outre sa spécialisation en litige dans des milieux commerciaux variés, Ryan a également pratiqué dans les domaines du droit médical et du droit des assurances. Ryan Hillier se joint à l'équipe de litige commercial de Blakes.

**notabene**  
Plateforme de signification-notification électronique

**Une première au Québec !**  
Échangez vos documents de façon **sécuritaire**, tout en recevant la preuve que ceux-ci ont été **intégralement** remis au(x) destinataire(s)

- Un service d'échange **rapide et sécuritaire**
- Simple et convivial** comme votre courriel
- La garantie et la preuve** d'une transmission **intégrè**
- La conservation des informations** liées à vos dossiers et à vos clients
- Une **application Web compatible** avec tous les fureteurs, iPad et Blackberry inclus
- Des **économies de temps, de papier et d'argent** par rapport au télécopieur

**Notabene**  
l'innovation en matière d'échange juridique !

**Supervisé par un tiers de confiance : l'huissier de justice**

**Gratuit pour une période limitée!**

[www.signifiez.com](http://www.signifiez.com)

Offert par :

- HUISSIERS QUÉBEC
- Chambre des huissiers de justice du Québec

Réalisé par : **Notabene** technologies

\*Membre de la fédération nationale des tiers de confiance (FNTC)

# Daniel Bouchard, nouvel associé directeur du bureau de Québec



**L**avery est heureux d'annoncer la nomination de Me Daniel Bouchard au poste d'associé directeur de notre bureau de Québec. Daniel Bouchard succède à Me Louis Rochette qui agissait comme associé directeur du bureau de Québec depuis 2004.

« Il s'agit d'une excellente nomination pour notre bureau de Québec », a souligné Me Élise Poisson, associée directeur du cabinet. « Au cours des huit dernières années, Louis Rochette a contribué de manière assidue à l'essor et au rayonnement du bureau de Québec. L'arrivée en poste de Daniel Bouchard nous permettra de poursuivre sur notre lancée et de

consolider la position de Lavery sur le marché des services juridiques. »

Membre du Barreau du Québec depuis 1991, Daniel Bouchard pratique principalement dans les domaines du droit municipal, environnemental et administratif. En outre, il a développé une expertise particulière en matière d'aménagement du territoire, de zonage agricole, d'environnement, de responsabilité municipale et de gestion municipale. Il agit régulièrement comme procureur et conseiller juridique pour de nombreuses municipalités, des entreprises énergétiques et plusieurs organismes municipaux et sociétés d'État, de même que pour des personnes confrontées aux pouvoirs publics. Conférencier et formateur recherché, il a également publié de nombreux articles dans diverses publications spécialisées et revues de droit.

« Je suis très honoré par cette nomination et j'entends continuer à renforcer notre présence non seulement dans la région de la Capitale, mais aussi ailleurs au Québec », a affirmé Daniel Bouchard. « Nous formons une excellente équipe et c'est en conjuguant nos compétences respectives que Lavery continuera à offrir des services de qualité incomparable à ses clients ».

# Lavery annonce la nomination d'André Vautour au poste de président du conseil d'administration



**L**avery est heureux d'annoncer la nomination d'André Vautour au poste de président du conseil d'administration. Il succède à Richard Dolan qui a présidé le conseil d'administration au cours des trois dernières années.

« Je suis très honoré de la confiance des associé(e)s et je suis déterminé à appuyer notre nouvel associé directeur Donald McCarty, qui entrera en fonction en janvier prochain, dans la poursuite du développement de Lavery et le renforcement de notre positionnement droit-affaires au bénéfice de nos clients au cours des prochaines années », a déclaré André Vautour.

À titre de président du conseil d'administration, André Vautour assurera avec l'associé directeur un suivi de tous les dossiers d'importance du cabinet, participera à la préparation et l'élaboration du plan stratégique de développement du cabinet et en supervisera la mise en œuvre.

Il poursuivra par ailleurs sa pratique dans le domaine du droit des sociétés et du droit commercial et, plus particulièrement, dans le domaine des alliances stratégiques, des coentreprises, des fonds d'investissements et des fusions et acquisitions de sociétés fermées et du droit de l'informatique. Il a aussi été nommé le 31 octobre 2012, consul honoraire du Danemark pour la province de Québec.

André Vautour s'est joint au groupe droit des affaires du cabinet Lavery en octobre 2007 après avoir dirigé à titre de représentant de Desjardins Ducharme le comité qui a piloté l'entente ayant permis à Lavery d'accueillir 34 avocats en droit des affaires, litige commercial et insolvabilité du bureau montréalais de ce cabinet dont il était l'associé directeur. Au cours de cette démarche, il a développé avec Richard Dolan, alors associé directeur de Lavery, une étroite collaboration et des liens professionnels solides qui ont grandement contribué au succès de cette intégration.

Le conseil d'administration de Lavery remercie sincèrement Richard Dolan pour son engagement, son dévouement et sa contribution remarquable à l'évolution du cabinet et à la réussite de son positionnement, dans le cadre de ses responsabilités à titre d'associé directeur durant 10 ans et de président du conseil d'administration depuis janvier 2010.

André Vautour figure dans l'édition 2013 du répertoire The Best Lawyers in Canada dans les domaines du droit de la technologie de l'information et du droit des technologies. Il a également été désigné « Best Lawyers' 2013 Lawyers of the Year in Montreal » par Best Lawyers en matière de droit des technologies. Il est aussi référencé au répertoire The Canadian Legal LEXPERT® Directory 2012 dans les domaines des transactions dans le secteur de la technologie.

# Appel urgent pour aider Hank Skinner à financer ses tests ADN

Hank n'a jamais été aussi proche de prouver son innocence.  
Vos dons peuvent le sauver !

**Voici une lettre récente de Hank Skinner qui explique la situation actuelle de son dossier**

Comme une nouvelle année commence, je voulais partager avec vous les dernières informations concernant mon dossier et la situation actuelle des tests ADN.

Comme vous le savez probablement, après avoir obtenu une victoire importante auprès de la Cour suprême des Etats-Unis, nous avons déposé une nouvelle demande de tests ADN en septembre 2011. La requête a été rejetée par le juge qui m'a condamné à mort et la cour d'appel a ordonné une audience qui a eu lieu en mai 2012. D'après les réactions et les questions des juges, l'argument était clairement en notre faveur et avant que la cour ait pu statuer sur la question, l'Etat du Texas a décidé de retirer son opposition aux tests ADN. De fait, un accord bilatéral a été signé conjointement par le ministère de la Justice et par mes avocats afin de tester 40 scellés.

De ce qui a été testé à la date d'aujourd'hui, nous avons obtenu un profil ADN partiel d'une tierce personne, sur un couteau que l'Etat estime être l'arme du crime et d'une tache de sang retrouvée sur la moquette de la chambre, ce sang est celui de Scooter et Randy mélangé à celui de cette tierce personne. Parce que ce profil est incomplet, des tests com-

plémentaires sont actuellement en cours afin de le compléter et de saisir ce profil dans la base de données ADN nationale.

Jusqu'ici, l'Etat a dépensé plus de 100 000 \$ pour analyser des scellés qui, espérait-il, allaient confirmer ma culpabilité, mais il n'en est rien car je suis innocent !

La bonne nouvelle est que mon sang n'a été trouvé sur aucune des victimes, mais celui de quelqu'un d'autre y est présent. Les meubles et les encadrements de porte ainsi que d'autres éléments sur lesquels mon empreinte de main ensanglantée ou mes empreintes digitales ont été retrouvées contiennent uniquement mon sang. Il est important de noter que les portes arrière de la maison et les deux poignées de porte ne présentent que mon empreinte ensanglantée. Il avait été établi qu'il s'agissait bien des dernières choses que j'avais touchées avant de tituber hors de la maison. Le sang des victimes n'est pas sur mes mains.

Incroyablement, l'Etat est en train de dire que ma présence sur les lieux et que mon sang dans la chambre confirment ma culpabilité. Malheureusement pour l'Etat, cet argument est intenable et perdant. Au Texas, dans les textes de loi applicables, la simple présence d'un individu sur le lieu du crime ne prouve pas sa culpabilité.



Le rapport d'analyse, concernant les traces génétiques relevées sur les cheveux trouvés dans la main de Twila, établit que plusieurs de ces cheveux ne correspondent pas au profil de ceux des victimes. Donc, en plus des tests actuellement en cours, nous devons absolument effectuer des tests mitochondriaux sur ces cheveux, et très probablement sur d'autres échantillons desquels est ressorti le profil partiel d'une tierce personne. Ces tests mitochondriaux peuvent révéler la source de ce profil ADN. L'Etat se désintéresse complètement de ces analyses complémentaires et il ne veut pas payer pour ces tests pourtant essentiels.

Nous devons réunir 17 000 \$ afin d'effectuer ces analyses et couvrir les frais. Nous avons entre quatre

à six semaines pour y parvenir et j'ai plus que jamais besoin de votre soutien pour réunir cette somme. C'est la dernière opportunité qui m'est offerte de prouver mon innocence et être enfin libéré de ce cauchemar.

Pour cette nouvelle année, je vous souhaite le meilleur, pour vous et vos proches. Je vous remercie pour tout ce que vous avez fait pour moi et surtout pour votre soutien essentiel à l'établissement de la vérité pour prouver mon innocence.

Cordialement,  
Hank Skinner

## L'unilinguisme de certains juges de la Cour suprême pourrait être anticonstitutionnel

**L'unilinguisme de certains magistrats du plus haut tribunal du pays pourrait aller à l'encontre de la Constitution, selon une nouvelle étude juridique dont Radio-Canada a obtenu copie avant publication.**

L'étude, financée par le Programme fédéral d'appui aux droits linguistiques, a été commandée par la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc. (FAJEF). Elle soutient que les francophones et les anglophones n'ont pas accès à des services égaux devant la cour, comme le prévoit pourtant la Constitution.

Actuellement, quand un francophone s'adresse à la Cour suprême, il sait d'emblée que deux des neuf juges ne sont pas en mesure de comprendre ce qu'il dit. C'était le cas, par exemple, dans la cause québécoise de Lola contre Éric, sur les droits des conjoints de fait. Les avocats francophones ont dû compter sur les interprètes pour faire comprendre leurs arguments dans cette cause.

Selon l'avocat-constitutionnaliste Mark Power, qui s'est penché sur la question à la demande de la FAJEF en vue d'un possible recours, l'unilinguisme de certains juges désavantage les francophones.

**« Les interprètes font des erreurs, les traducteurs font des erreurs. Pourquoi devrions-nous être victimes d'erreurs si on choisit d'utiliser le français devant les tribunaux plutôt que l'anglais? »** – Mark Power, avocat-constitutionnaliste au cabinet Heenan Blaikie

Dans son étude, l'avocat rappelle l'importance de l'article 16 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui reconnaît que le français et l'anglais sont égaux.

Selon Me Power, depuis la fin des années 90, la Cour suprême a établi que cette égalité doit être réelle, que les services doivent être égaux.

**« Peut-on vraiment prétendre que le français est véritablement égal à l'anglais si on ne peut pas être compris par quelqu'un, par des gens qui prennent des décisions vitales ? »** – Mark Power, avocat-constitutionnaliste au cabinet Heenan Blaikie

Le gouvernement Harper vient de reconnaître la nécessité pour les agents du parlement d'être bilingues. Toutefois, il refuse d'en faire autant pour les juges de la Cour suprême. Pour bien des avocats, dont Mark Power, si un vérificateur général doit comprendre le français, il devrait en être de même pour un juge.



## Gravures Adams

### **Pour tous vos besoins en imprimerie**

Imprimer, Graver, Estampage à Chaud, Gaufrer  
En-Têtes de Lettres, Enveloppes, Cartes d'Affaires  
Invitation, Annonces, Couvertures, etc.

### **Système de gestion de commandes en ligne**

**S.V.P. communiquer avec nous  
pour recevoir des échantillons gratuits ou une soumission**

*Depuis*

**Gravures  
Adams  
International Ltée**

Pour tous vos besoins en imprimerie

**Siège Social**  
5690, boul. Thimens  
St-Laurent, QC H4R 2K9  
**T 514-937-7744**  
**F 514-937-9316**

**Sans Frais: 1-888-232-6729**

[www.adamsengraving.com](http://www.adamsengraving.com)  
[info@adamsengraving.com](mailto:info@adamsengraving.com)

**MONTRÉAL • OTTAWA • TORONTO**

# CEI Lawyer Fights Sky-High Class Action Attorney Fee in Groundless Merger Challenge

## Center For Class Action Fairness Argues Against \$600K Fee for Trivial Additions to Frontier Oil/Holly Merger Proxy Statements

**O**ral arguments are scheduled in Houston today in a lawsuit over a class action settlement that netted attorneys several hundred thousand dollars in fees in return for trivial proxy statement changes. CEI general counsel Sam Kazman is the appellant in the case; his challenge to a lower court ruling is being brought by Ted Frank, head of the Center For Class Action Fairness and D. Wade Carvell of the Dallas firm Hoge & Gameros LLP.

The case arose from the 2011 Frontier Oil-Holly merger. The shareholders were overwhelmingly satisfied with the proposed merger. However, as is the case with over 95% of mergers, several trial lawyers saw this as a money-making opportunity and filed class action challenges to the merger, alleging deficiencies in the proxy statements. In a pattern that has become depressingly widespread in this field, the companies found it cheaper to pay a litigation tax to the attorneys than fight. Plaintiffs and the companies quickly settled, with the companies agreeing to issue a 1,300 word Oproxy supplement consisting of immaterial tweaks to the original disclosure. In return, the plaintiff class lawyers would receive over \$600,000 in fees nearly \$500 per useless word.

The Texas trial court upheld the settlement despite its unjustified nature, the short notice that shareholders

were given to examine and object to it, and the fact that it ran counter to a new Texas law that severely restricts class action attorney fees when the class itself receives no cash benefit. Today's argument is over the validity of the trial court's action, and whether it is permissible for class action attorneys to bring litigation that hurts the shareholders they purportedly represent.

In the recent case of Robert F. Booth Trust v. Crowley (7th Cir., June, 2012), Mr. Frank succeeded in objecting to and winning the dismissal of a shareholder derivative suit that would have paid the attorneys nearly a million dollars in settlement without any benefit to shareholders of Sears Holding Corporation.

CEI General Counsel Sam Kazman, who is participating in this case in his personal capacity, stated: I receive lots of notices of proposed class action settlements, and I usually toss them. But I read this one because I owned a few shares in Frontier Oil and because Ted Frank's Center for Class Action Fairness had spurred my interest in the issue. Despite the short notice we all had, Ted and Wade have been able to bring this case the expert attention that it and the broader issue of sky-high class action attorney fees deserve. Their litigating this is a public service that we all should appreciate.

# A.G. Schneiderman announces over \$335 million in medicaid fraud recoveries for taxpayers in 2012

2012 Recovery Total Was The Second Highest On Record, Highest In 7 Years

Banner Year Follows Schneiderman Initiative To Bolster Fraud Fighting Efforts On Behalf Of Taxpayers

Schneiderman: We Will Continue To Root Out Fraud And Abuse Wherever They Exist To Protect Taxpayers

**A**ttorney General Eric T. Schneiderman today announced that his office recovered over \$335 million for New York State in 2012 that had been improperly claimed through fraud or abuse in the Medicaid system. This was the second highest annual recovery total ever by the Attorney General's Medicaid Fraud Control Unit (MFCU), and the highest recovery in seven years.

Part of my first major initiative when I took office was to bolster the Medicaid Fraud Control Unit with additional prosecutors, investigators, and auditors, in order to even more aggressively root out fraud and return money illegally stolen from New York taxpayers and their government, Attorney General Schneiderman said. That initiative has paid off with record recoveries for taxpayers this year. My office's Medicaid Fraud team will keep working hard to root out fraud wherever it exists, and protect the integrity of the Medicaid program for those who truly need.

MFCU was active in every part of the state in 2012. Major statewide and regional cases included the following:

In the largest health care fraud settlement in U.S. history, Attorney General Schneiderman reached a \$146 million agreement with GlaxoSmithKline as part of a \$3 billion multi-state settlement to resolve claims that the pharmaceutical giant engaged in various illegal schemes related to the marketing and pricing of drugs it manufactures, including Paxil, Wellbutrin and Advair;

Through an investigation code-named Operation Black

Market Meds, Attorney General Schneiderman's office shut down a massive scheme to distribute black market prescription HIV drugs through Suffolk County-based MOMS Pharmacy and bill the Medicaid Program for over \$155 million;

In New York City, the Attorney General obtained guilty pleas from four pharmacists and a pharmacy owner who bilked the state's Medicaid program of \$9.9 million by submitting bills for drugs that they never dispensed to their patients;

In Western New York, the Attorney General obtained a \$1.6 million recovery of excess Medicaid payments on claims for dental services provided by Kaleida Health through the Buffalo Women's & Children's Hospital Dental Clinic;

In Central New York, the Attorney General reached a \$3.1 million settlement with Cayuga Medical Center for billing Medicaid and federal programs for patients referred by physicians engaged in a financial relationship with the hospital;

The Attorney General shut down a major Staten Island drug trafficking operation that was dealing a supply of illegal narcotics, including thousands of oxycodone pills paid for by Medicaid and other insurers, obtained through false auto insurance claims and doctor shopping. The operation's ringleader was convicted and sentenced to seven years in state prison.

Attorney General Schneiderman's Medicaid Fraud Control

Unit also shut down schemes to illegally obtain prescription drugs through Medicaid and distribute them on the street for profit. The head of one prescription drug ring in the Bronx and another on Staten Island received prison sentences. In addition, MFCU targeted providers that billed for unnecessary services or unnecessary visits to perform services that could have been rendered in a single visit; providers that referred patients to unlicensed facilities in exchange for kickbacks; unlicensed healthcare workers; and black market drug sellers that diverted prescription medications of unknown origin, re-packaging and re-selling them to pharmacies.

MFCU continued to vigilantly pursue major pharmaceutical manufacturers that engaged in unethical marketing practices. Abbott Laboratories, Boehringer-Ingelheim, Dava Pharmaceuticals, Inc., GlaxoSmithKline, K-V Pharmaceutical Company, McKesson Corporation, and Merck Sharp & Dohme Corp, among others, paid over \$250 million to settle cases where they marketed their drugs to physicians for treating conditions that the Food and Drug Administra-

tion had not approved, or for marketing and illegal pricing practices. Some of those companies took criminal pleas in federal court for this conduct.

The Medicaid Fraud Control Unit does an outstanding job, not only protecting taxpayers, but protecting patients from fraudulent practices that endangered their safety, Attorney General Schneiderman said. I know this unit will continue to be vigilant in the coming year and send the message that fraud and abuse that endangers patients and rips off taxpayers will not be tolerated in our state.

MFCU's Civil Enforcement Division is headed by Amy Held and multi-state matters are coordinated by Counsel Jay Speers.

The Medicaid Fraud Control Unit operates under the supervision of Special Deputy Attorney General Monica Hickey-Martin and Assistant Deputy Attorney General Paul Mahoney, within the Criminal Justice Division led by Executive Deputy Attorney General Kelly Donovan.

## Real Estate Attorney Susan Booth Receives 2013 Chambers USA "Women in Law" Award

**H**olland & Knight real estate attorney Susan J. Booth was named the "Up-and-Coming Real Estate Lawyer of the Year" at the 2013 Chambers USA "Women in Law" Awards ceremony, held January 15 in New York City. The "Women in Law" awards, presented annually, recognize the most outstanding female lawyers throughout the United States during the past year.

"I am proud to be among such an excellent group of female in-house and private practice lawyers who are dedicated to the advancement of women in the law," said Ms. Booth. "My approach to women's issues in the legal profession is to speak by doing to change things from the inside. I believe in getting involved in organizations and educating in a way that will help a greater percentage of women become leaders in the legal profession, the real estate industry and the community."

Ms. Booth, who is based in Holland & Knight's Los Angeles

office, is the leader of the firm's West Coast Real Estate Group and among the most prominent real estate attorneys in the region. In 2012, Commercial Real Estate Women (CREW), an organization dedicated to the advancement of women in the industry, chose her as one of its "Women at the Top" and the city of Los Angeles gave her a commendation for her impact on commercial real estate. In addition, she served as chair of the 2012 Benjamin S. Crocker Symposium on Real Estate Law and Business, the foremost conference of its type in California. She is a member of Holland & Knight's Directors Committee.

Holland & Knight's real estate practice is one of the largest of any U.S. law firm, with more than 200 lawyers who work in collaboration to address the legal needs of clients engaged in the development, construction and operation of real estate projects around the globe. U.S. News Best Lawyers named Holland & Knight the "2013 Law Firm of the Year" in Real Estate Law. The practice also earned first-tier rankings in nine metropolitan markets.

# Out of 86,000 Illinois Lawyers, 9 Honored as "Rising Stars" by Thomson Reuters Publication

**O**ut of an estimated 86,000 Illinois lawyers, one of the legal industry's leading publications identified only 9 Illinois attorneys "just 9" among the 2013 "Super Lawyers," an honor which recognizes the state's top attorneys in their field.

Super Lawyers Magazine tapped two lawyers from a single firm or 20% of the Illinois list cited as recipients of the 2013 "Rising Stars" distinction: Michael Del Galdo and James Vasselli of the Del Galdo Law Group, LLC.

For the fourth year in a row, Del Galdo has been recognized by Super Lawyers Magazine as a "rising star" in the legal profession, and Vasselli has now captured the honor twice in a row.

It is rare to have two members of the same law firm to be so honored.

"This recognition confirms my commitment to excellence, ethics and professionalism in my legal practice," said Del Galdo.

"My main priority is to provide the highest quality of professional legal services to my clients and to the cities in which I work," Del Galdo added.

Each year, no more than 2.5 percent of the lawyers in any state receive this honor. Â

Super Lawyers Magazine, a Thomson Reuters business, selects lawyers for this distinction using a rigorous

multi-phased process that includes a statewide survey of lawyers, an independent research evaluation of candidates and peer reviews by practice area.

Del Galdo also praised Vasselli.

"Mr. Vasselli's work at our firm and for our clients has always been internally recognized as of the highest caliber and I am proud that the legal community has also recognized this fact," Del Galdo said.

Del Galdo is the founding attorney and managing member of Del Galdo Law Group, LLC. Vasselli Chairs the Real Estate and Public Finance Practice Groups at the Firm.

Del Galdo Law Group, LLC is comprised of 17 attorneys concentrating in the governmental and public sector practice areas, including Municipal Law; School Law; Zoning & Land Use; Real Estate; Economic Development; Litigation; Transactional; and, Government Affairs.

The Firm's clients include some of the largest school districts and municipalities in Chicagoland.

A graduate of DePaul University College of Law, Del Galdo is also a frequent lecturer on municipal government.

Vasselli is a graduate of DePaul University College of Law and holds an MBA from The Charles H. Kellstadt Graduate School of Business at DePaul University.



# TARZI

## Solde de fin de saison

**Profitez de 50%  
de rabais sur notre  
collection automne-hiver**

BAUMLER FÉRAUD

BRUNO  
SAINT HILAIRE



Lundi au samedi de 10h à 18h | Dimanche de 10h à 15h

**Rendez-vous: service à domicile ou au bureau**

**Richard | 514.497.9743 • Daniel | 514.235.7385 • Gary | 514.862.8854**

**Kathleen | 514.739.6298 • Louise | 514.349-2387**

[www.tarzi.ca](http://www.tarzi.ca)

3850, rue Jean-Talon Ouest, Bureau 109, VMR (Québec) H3R 2G8 | 514.739.6298



# DES FORMATIONS D'AFFAIRES À VOTRE RYTHME, C'EST AUSSI ÇA PRATIQUER AUTREMENT.

On vous attend à [bcf.ca](http://bcf.ca).